

Le ramadan 2019 débutera le 6 mai prochain et s'achèvera le 3 juin 2019. Aussi, nous vous remercions de nous indiquer, **par écrit** à l'aide du coupon ci-après, si vous souhaitez interrompre l'inscription de votre enfant à la cantine pendant cette période.



Pour toute réponse parvenue à l'intendance après
mercredi 27 mars 2019,
aucun remboursement ni déduction du forfait ne seront effectués.

(Coupon à retourner avant le mercredi 27 mars – **à l'intendance**)

Je, soussigné(e),, souhaite suspendre l'inscription de l'élève.....Classe....., de la demi-pension, pendant toute la durée du ramadan 2019 – du lundi 6 mai au lundi 3 juin 2019 inclus.

Date :

Signature :